

AVIS DE CONCESSION

Mairie De Lezignan-Corbieres

MARCHÉ DE SERVICES

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE LEZIGNAN-CORBIERES, M. Gérard Forcada - Maire, COURS DE LA REPUBLIQUE, BP 202, 11202 LEZIGNAN-CORBIERES - 2, Tél : 04 68 27 10 32, mël : correspondre@aws-france.com, SIRET 21110203300019

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

Objet : Contrat de concession sous forme de Délégation de service public en vue du développement et l'exploitation du Camping municipal « La Pinède »

Référence acheteur : 24AS-19130

Procédure : Avis de concession

Code NUTS : FRJ11

Description : Avis d'appel public à la concurrence en vue de la sélection d'un opérateur pour le développement et l'exploitation du Camping Municipal « La Pinède »

Directive 2014/23/UE

Classification CPV :

Principale : 55200000 - Campings et autre hébergement non hôtelier

Valeur estimée hors TVA : 8 500 000,00 euros

Délégation

Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : cf RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : cf RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : cf RC

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

Remise des offres : 08 juillet 2024 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires

SECTION I - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1 - Noms et adresses

Nom de l'autorité déléguante : Commune de Lezignan-Corbieres

Personne responsable du contrat : Monsieur le Maire

Adresse postale : Mairie - 42 Cours de la République

Tél : 04.68.27.10.32

Courriel : ilona.kurowski@lezignan-corbieres.fr

Code NUTS : FRJ11

Adresse(s) internet:

Adresse principale : <http://www.lezignan-corbieres.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.midilibre-marchespublics.com>

I.3 - Communication

Les documents de la consultation sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse : <http://www.midilibre-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées : par voie électronique via : <http://www.midilibre-marchespublics.com>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Organisme de droit public

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II - OBJET

II.1 - Etendue du Marché

II.1.1) Intitulé :

Contrat de concession sous forme de Délégation de service public en vue du développement et l'exploitation du Camping municipal *** « La Pinède ».

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Délégation de service public.

Descripteur principal : 55200000-2

II.1.3) Type de marché

Services?

II.1.4) Description succincte :

L'objet de la présente consultation vise à désigner le futur délégataire du service public d'exploitation du camping municipal « La Pinède » situé sur la commune de Lezignan-Corbieres.

La présente procédure est passée en application du Code de la commande publique ainsi qu'en application des articles L1411-1 et suivants et R1411-1 et suivants du CGCT.

En particulier, le déroulement de la procédure se fera dans le respect des règles applicables aux contrats afférents à l'article R3121-5 du Code de la commande publique.

La procédure est une procédure ouverte : les candidats sont informés qu'ils devront remettre simultanément leurs dossiers de candidatures et leurs offres. Les dossiers de candidature et d'offre devront être envoyés dans le respect des demandes faites au Règlement de la consultation.

Le périmètre de la concession comprend le camping de 90 emplacements sur environ 3,6 Ha.

Intégrant notamment : Un bureau d'accueil, un local bar/restauration, 3 blocs sanitaires, une aire de service Camping-cars et un logement de fonction.

Le chiffre d'affaires tourne autour de 300 000 euros / an.

Dans le cadre de cette consultation, il est attendu un projet intégrant des investissements de modernisation du camping et le développement d'une offre locale.

II.1.5) Valeur totale estimée :

8 500 000 euro(s) HT.

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé:

Contrat de concession sous forme de Délégation de service public en vue du développement et l'exploitation du Camping municipal « La Pinède ».

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Délégation de service public.

Code(s) CPV additionnel(s):

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ11

Lieu principal d'exécution : 11 200 LEZIGNAN CORBIERES

II.2.4) Description des prestations :

Dans le cadre de cette consultation, le concessionnaire sera tenu:

- d'assurer la gestion intégrale du camping, incluant notamment le restaurant-snack,

- de prendre en compte les charges inhérentes au fonctionnement général et à

l'entretien du site.

Il se rémunérera directement sur les usagers, dans le cadre d'une gestion à ses risques et périls.

- Durée de la concession : de 18 ans

- Redevance: En contrepartie de la mise à disposition du site, le délégataire versera à la Collectivité une redevance constituée d'une part fixe et d'une part variable liée au chiffre d'affaires réalisé. Le montant de la part fixe sera proposé dans l'offre des candidats.

Le contrat prendra effet le 1er Décembre 2024.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

8 500 000 euro(s) HT.

II.2.7) Durée de la concession

18 ans ou 216 mois

I.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

I.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : confère Règlement de la Consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

Le délégataire se verra transférer l'exploitation du service public. Sa rémunération proviendra, d'une part, des recettes d'exploitation des activités de service public dont la tarification sera fixée d'un commun accord avec le délégant, d'autre part, des recettes liées à la commercialisation d'activités annexes autorisées et dont les tarifs seront librement fixés par le délégataire.

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du

personnel affectés à l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV - PROCÉDURE

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres :

Date: 08 Juillet 2024

Heure locale: 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français

SECTION VI - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.midilibre-marchespublics.com>

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier

6 RUE PITOT

34063 MONTPELLIER CEDEX 2

Téléphone :04 67 54 81 00

Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Le recours en référé précontractuel s'exerce dans les conditions prévues par les articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative. Il ne peut être introduit que jusqu'à la signature du contrat. Conformément aux articles R. 3125-1 et R. 3125-2 du code de la commande publique relatif aux contrats de concession, un délai minimal de seize jours est respecté entre la date d'envoi de la notification du rejet d'une candidature ou d'une offre et la date de signature du contrat de concession par la personne publique (ce délai est réduit à onze jours en cas de transmission électronique de la notification du rejet des offres).

Une fois le contrat signé, un référé contractuel peut éventuellement être exercé suivant les conditions prévues aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative.

Par ailleurs un recours en contestation de validité du contrat peut être exercé dans les conditions de droit commun dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées, pour les opérateurs ayant un intérêt à agir, devant le tribunal administratif de Montpellier.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Montpellier

6 RUE PITOT

34063 MONTPELLIER CEDEX 2

Téléphone :04 67 54 81 00

Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

24 Avril 2024

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : MAIRIE DE LEZIGNAN-CORBIERES, Mme KUROWSKI ILONA, 42 COURS DE LA REPUBLIQUE, 11200 LEZIGNAN-CORBIERES, Tél : 04 68 27 10 32, mël : ilona.kurowski@lezignan-corbieres.fr

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier - Cedex, Tél : 04 67 54 81 00 - Fax : 04 67 54 74 10, mël : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Envoi à la publication le : jj/mm/aa

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : jj/mm/aa

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.midilibre-marchespublics.com>